



Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 15 février 2021, à 17 h.

### **CRÉATION DE LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN TRAUMAS DÉVELOPPEMENTAUX**

CONSIDÉRANT l'article 4.5 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche » de l'Université du Québec;

CONSIDÉRANT l'article 54 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique de création et de renouvellement des unités de recherche agréées;

CONSIDÉRANT l'objectif « Soutenir prioritairement les orientations et axes de recherche définis pour la période 2020-2025 » du Plan de la recherche stratégique 2020-2025;

CONSIDÉRANT l'avis favorable émis le 7 juillet 2020 par le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements relativement à la candidature du professeur Nicolas Berthelot et à l'attribution à l'Université du Québec à Trois-Rivières de la Chaire de recherche du Canada en traumatismes développementaux;

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission des études (2021-CE622-04.03.04-R5956, 2 février 2021);

CONSIDÉRANT l'avis du doyen de la recherche et de la création;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

1. de créer la Chaire de recherche du Canada en traumatismes développementaux pour une durée de cinq ans, soit du 1er juillet 2020 jusqu'au 30 juin 2025;
2. de nommer Nicolas Berthelot, professeur au Département des sciences infirmières, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en traumatismes développementaux pour un mandat d'une durée de cinq ans, soit du 1er juillet 2020 jusqu'au 30 juin 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Éric Hamelin  
Secrétaire général

Extrait du procès-verbal qui sera présenté pour approbation à la prochaine réunion du conseil d'administration.